



Communiqué de presse

Le Groupe BPCE confirme sa solidité financière, dépassant les exigences prudentielles de capital pour 2017

Paris, le 9 décembre 2016

Avec des ratios phasés au 30 septembre 2016 de 14,0 % pour le CET1 et de 18,4 % pour le niveau de solvabilité global, le Groupe BPCE se situe très au-dessus des exigences prudentielles applicables en 2017 fixées par la Banque Centrale Européenne lors du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (SREP).

Le Groupe BPCE a reçu la notification¹ par la Banque Centrale Européenne des résultats du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (*Supervisory Review and Evaluation Process*, SREP) pour 2016, fixant le niveau d'exigences prudentielles de capital pour 2017.

L'exigence de fonds propres de *Common equity tier 1* (CET1) phasé que le Groupe BPCE doit respecter, sur base consolidée, a été fixée à 7,75 % en 2017, dont:

- 1,5% au titre des exigences du Pillier 2 (hors « *Pillar 2 guidance* »²)
- 1,25 % au titre du coussin de conservation des fonds propres (*capital conservation buffer*)
- 0,5 % au titre du coussin applicable aux banques d'importance systémique mondiale (*G-SIB buffer*)

L'exigence de solvabilité globale (*Total capital*) est fixée à 11,25% (hors « *Pillar 2 guidance* »).

Avec des ratios phasés au 30 septembre 2016 de 14,0 % pour le CET1 et de 18,4 % pour la solvabilité globale, le Groupe BPCE se situe très au-dessus des exigences prudentielles applicables au 1^{er} janvier 2017.

Pour 2019, le niveau anticipé d'exigence de CET1 *fully loaded* s'élève à 9,5 % (hors « *Pillar 2 guidance* »), en tenant compte d'une hausse progressive du coussin de conservation des fonds propres à 2,5 % et d'une hypothèse d'un coussin applicable aux banques d'importance systémique mondiale à 1,0 %. De même, le niveau anticipé d'exigence du ratio de solvabilité global *fully loaded* est de 13 % en 2019 (hors « *Pillar 2 guidance* »).

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banques commerciales coopératives, autonomes et complémentaires : celui des 15 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Epargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier. Il est un acteur majeur de l'épargne et de l'assurance, de la banque de grande clientèle, et des services financiers spécialisés avec Natixis. Le Groupe BPCE compte 35 millions de clients et 108 000 collaborateurs; il bénéficie d'une large présence en France avec 8 000 agences et plus de 8,9 millions de sociétaires.

Contacts presse Groupe BPCE

Anne-Laure Declaye : 33 (0)1 58 40 61 79 / 33 (0)6 20 09 10 44

Marie de Clercq : 33 (0) 1 58 40 59 26 / 33 (0)6 35 20 96 12

presse@bpce.fr



www.bpce.fr

¹ Cette notification reste inchangée par rapport à la pré-notification rendue publique le 8 novembre 2016 par le groupe lors de la publication de ses résultats du 3^{ème} trimestre et des 9 premiers mois de l'année 2016.

² L'exigence totale de ratio de CET1 établie par la BCE, incluant la composante « *Pilier 2 guidance* », n'a pas vocation à être publiée.